

LES VMC DECENTRALISEES

VMC DOUBLE FLUX DÉCENTRALISÉES



Les 2 BCD sont équipées d'une CTA double flux décentralisée qui réalisent la ventilation réglementaire et s'adapte à l'occupation grâce à des sondes CO². La consommation énergétique de ces équipements est très faible car l'air est introduit et rejeté à très petite vitesse par deux moteurs de 15 watts.

Ce système permet, en cas de nécessité de ventilation double flux, d'éviter des linéaires de gaines vers le moteur central et les nuisances potentiellement associées : difficultés d'équilibrage, travaux importants, nuisances sonores...

Le règlement sanitaire départemental impose normalement une distance de plus de 8m entre l'entrée d'air neuf et la sortie d'air vicié, mais des calculs préalables par le fournisseur ont permis au bureau de contrôle de valider le système avec une possibilité de surventilation de 4% pour maîtriser le risque de mélange d'air et garantir une qualité d'air ambiant.

LES LIENS VERS LE SITE :

- [Webconférence - Les innovations](#)
- [Webconférence - Confort thermique](#)

L'ENTREPRISE :

